



CC du Canton de Brouvelieures (Siren : 248800583)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Brouvelieures
Arrondissement	Saint-Dié-des-Vosges
Département	Vosges
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1998
Date d'effet	29/12/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Etienne POURCHER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	10, rue de l'Hôtel de Ville
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	88600 BROUVELIEURES
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	2 036
Densité moyenne	26,39

Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
88	Belmont-sur-Buttant (218800506)	288
88	Bois-de-Champ (218800647)	116
88	Brouvelieures (218800761)	502
88	Domfaing (218801454)	246
88	Fremifontaine (218801843)	477
88	Les Rouges-Eaux (218803989)	81
88	Mortagne (218803153)	171
88	Vervezelle (218805026)	155

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 9

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>réhabilitation des installations d'assainissement non collectif</i>
- Autres actions environnementales - Mettre en place une politique cohérente de gestion des cours d'eau d'intérêt communautaire et de leurs rives (tant pour les études que pour les travaux de restauration subséquent), comme notamment la Mortagne et ses principaux affluents (Ru d'Auberfosse, de Blanche Fontaine, Le Buttant, de Fondru, de Gêru, de la Gravelle, des Huttes de Linty de Maillefaing, Le Mossoux, le Moxemé, de Pleinegoutte, des Roseaux, de Tavangoutte et de Xeuty). étude d'un schéma directeur d'assainissement Mise en commun des moyens d'entretien (matériel) des bas côtés de la voirie communale (fauchage, élagage et curage) hors voies rurales et chemins ruraux - au 1er janvier 2009, collecte et traitement des déchets ménagers ou assimilés
Sanitaires et social
- Action sociale - Mise en place d'un service de portage de repas à domicile. - Mise en place d'un projet de restauration et mise en valeur du petit patrimoine : fontaines, lavoirs, calvaires et tout autre élément du petit patrimoine dans le cadre de la liste annexée aux statuts. - Mise en place de cantines scolaires.
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique - Créer et équiper une zone d'activités économiques intercommunale, avec possibilité de création d'une TP de Zone, - Réalisation de supports d'information pour promouvoir l'implantation d'activités économiques, - Assurer une politique d'accueil des entreprises,

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- Mettre en œuvre des politiques collectives de dynamisation du commerce et de l'artisanat. - créer et équiper une zone d'activités économiques intercommunale avec possibilité de création d'une TP de zone - réalisation de supports d'information pour promouvoir l'implantation d'activités économiques - assurer une politique d'accueil des entreprises - mettre en œuvre une politique de développement touristique et d'équipements touristiques intercommunaux - Etudes relatives au devenir de la voie ferrée Bruyères-Brouvelieures-Rambervillers. Pour l'exercice de cette compétence la CC pourra passer toutes conventions avec d'autres EPCI des collectivités locales, des établissements publics ou toutes autres entités, sous réserve que la loi n'en dispose pas autrement.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Elaboration, suivi et révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) - digitalisation du cadastre

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Mise en commun des moyens d'entretien (matériel) des bas côtés de la voirie communale (fauchage, élagage et curage) hors voies rurales et chemin ruraux.

Développement touristique

- Tourisme

- Mettre en œuvre une politique de développement touristique et d'équipements touristiques intercommunaux :
  Etudes relatives au devenir de la voie ferrée Bruyères & Brouvelieures & Rambervillers. Pour l'exercice de cette compétence, la Communauté de Communes pourra passer toutes conventions avec d'autres E.P.C.I., des collectivités locales, des établissements publics ou toutes autres entités, sous réserve que la loi n'en dispose pas autrement.

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Assurer une politique communautaire d'amélioration du logement dans le périmètre de la Communauté de Communes dans le cadre d'une OPAH, - Mettre en œuvre une opération programmée d'amélioration de l'habitat. - Elaboration des diagnostics d'accessibilité des ERP communaux

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
88	Syndicat Mixte d'Arts Vivants (258803204)	SM fermé	10 218
88	SM du Pays de la Déodatie (258803543)	SM fermé	23 687
88	SM pour l'informatisation communale dans le Département des Vosges (258801901)	SM ouvert	261 864

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)